



## Est ce que je me suis fait arnaquer?

Par **GASMI**, le **29/01/2008** à **23:01**

Bonsoir

ma dentiste m'a placé une courone cours mois de décembre 2007, plus exactement le 22/12/08 ,bien sûre elle a établi en premier lieu un devis, qui n'était pas bon d'après elle, puis un deuxième le montant est de 672 euros.

j'ai signé le devis, m'a placé la courone, je lui ai donné ma carte vitale pour la télétransmission des remboursements .

un mois plus tard je n'ai rien eu, un matin de samedi je reçois une prestation, la dentiste a perçu le remboursement de 160 euros à ma place, j'étais la voir tout de suite après, et elle me confirme que l'intervention coûtait 100 euros de plus que les 672 euros, et que les 60 euros de trop, soit elle me les rembourse ou qu'elle les garde pour les soins prochains.MG